# Method for manufacturing a motor vehicle door lining panel and panel thus produced

Patent number:

FR2704487

**Publication date:** 

1994-11-04

Inventor:

PHILIPPE GIRARD; YANN LE GLAUNEC;

JEAN-PIERRE DUMAZEAU

**Applicant:** 

RENAULT (FR)

**Classification:** 

international:

B60J5/04; B60J10/08

- european:

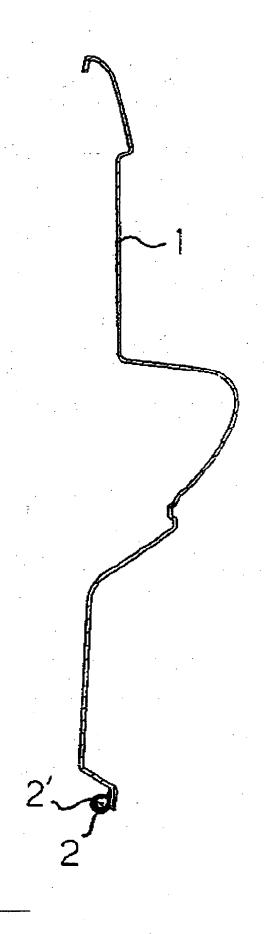
B29C45/16F; B29C45/16L; B29C45/17B2

Application number: FR19930004932 19930427 Priority number(s): FR19930004932 19930427

Report a data error here

#### Abstract of FR2704487

Method for manufacturing a motor vehicle door lining panel (1) equipped with a seal (2) connected to the panel, characterised in that the panel, the connection of the said panel to the seal, and the said seal are produced simultaneously by injection into one and the same mould of the constituent materials of the seal (2) and of the panel (1) prior to the production of a channel (2') by displacement of the constituent material of the seal under the effect of a blown gas pressure.



Data supplied from the **esp@cenet** database - Worldwide

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

*2 704 487* 

21) N° d'enregistrement national :

93 04932

(51) Int CI<sup>5</sup>: B 60 J 5/04, 10/08

(12)

#### **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1** 

- 22 Date de dépôt : 27.04.93.
- (30) Priorité :

(71) Demandeur(s) : Société Anonyme dite REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT — FR.

- 43 Date de la mise à disposition du public de la demande : 04.11.94 Bulletin 94/44.
- (56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- 72) Inventeur(s): Girard Philippe, Le Glaunec Yann et Dumazeau Jean-Pierre.
- 73) Titulaire(s) :
- Mandataire : Ernst-Schonberg Michel Société Anonyme dite.
- Procédé de fabrication d'un panneau de garnissage d'une porte de véhicule automobile et panneau ainsi réalisé.
- 57) Procédé de fabrication d'un panneau (1) de gamissage d'une porte de véhicule automobile muni d'un joint (2) d'étanchéité lié au panneau caractérisé en ce que le panneau, la liaison dudit panneau avec le joint d'étanchéité et ledit joint sont réalisés simultanément par injection dans un même moule des matériaux constitutifs du joint (2) et du panneau (1) préalablement à la réalisation d'un canal (2') par déplacement du matériau constitutif du joint sous l'effet d'une pression d'insufflation de gaz.



(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national :

2 704 487

93 04932

(51) Int CI<sup>5</sup>: B 60 J 5/04 , 10/08

(12)

### **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1** 

- 22) Date de dépôt : 27.04.93.
- (30) Priorité :

(71) Demandeur(s) : Société Anonyme dite REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT — FR.

- 43 Date de la mise à disposition du public de la demande : 04.11.94 Bulletin 94/44.
- 56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s): Girard Philippe, Le Glaunec Yann et Dumazeau Jean-Pierre.
- 73) Titulaire(s) :
- Mandataire : Ernst-Schonberg Michel Société Anonyme dite.
- Procédé de fabrication d'un panneau de garnissage d'une porte de véhicule automobile et panneau ainsi réalisé.
- 57) Procédé de fabrication d'un panneau (1) de gamissage d'une porte de véhicule automobile muni d'un joint (2) d'étanchéité lié au panneau caractérisé en ce que le panneau, la liaison dudit panneau avec le joint d'étanchéité et ledit joint sont réalisés simultanément par injection dans un même moule des matériaux constitutifs du joint (2) et du panneau (1) préalablement à la réalisation d'un canal (2') par déplacement du matériau constitutif du joint sous l'effet d'une pression d'insufflation de gaz.



- La figure 1 est une représentation en perspective éclatée d'une porte de véhicule automobile.

5

- La figure 2 est une représentation en perspective d'un panneau de garnissage réalisé par le procédé selon l'invention.

10

- La figure 3 est une vue en coupe du panneau représenté selon la ligne I-I de la figure 2.

- La figure 4 est un schéma fonctionnel d'un dispositif mettant en oeuvre le procédé selon l'invention.

- La figure 5 est une représentation en perspective du moule utilisé pour la mise en oeuvre du procédé de fabrication selon l'invention.

20

15

- La figure 6 est une vue en coupe verticale du moule représenté selon la ligne II-II de la figure 5.

25

- La figure 7 est une représentation en perspective du demi-moule inférieur.

Les organes communs aux différentes figures portent les mêmes références.

30

La porte 1 de véhicule automobile représentée à la figure comprend une ossature (3) intérieure qui porte des mécanismes et des accessoires tels qu'un lève-vitre (3') ainsi qu'un panneau (1) de garnissage.

35

Le panneau de garnissage comporte un accoudoir (1').

- Ce panneau (1) de garnissage est fixé à l'ossature (3) de la porte par des agrafes (non représentées) clipsées dans des orifices (3") percés dans l'ossature.
- En référence aux figures 2 et 3, le panneau (1) de garnissage est muni d'un joint (2) d'étanchéité disposé à la périphérie de la face intérieure dudit panneau.
- En référence aux figures 5 et 6, un moule (4) est formé de deux demi-moules (4',4") qui sont mis en contact au niveau d'un plan de joint (5) pour la mise en oeuvre du procédé selon l'invention.
- Un premier demi-moule (4') comporte une première empreinte (9) formant un volume de moulage dans lequel est injecté le matériau constitutif du panneau par une première unité (6) d'injection représentée à la figure 4, qui coopère avec un premier orifice (6') d'injection.

communique première empreinte (9) Cette l'intermédiaire d'une fente (11) en forme de U, représentée à la figure 7, avec une deuxième empreinte (10) réalisée dans le deuxième demi-moule 30 (4"). Cette deuxième empreinte forme un volume de injecté lequel est moulage dans constitutif du joint d'étanchéité par une deuxième unité (7) d'injection qui coopère avec un deuxième orifice (7') d'injection. 35

Des alésages (6",7") d'alimentation relient respectivement les orifices d'injection (6',7') et les empreintes (9,10).

Un ajutage (8") relie la première empreinte (9) du moule avec un troisième orifice (8') qui coopère avec une unité d'insufflation de gaz (8).

10

30

5

Le matériau constitutif du panneau (1) est un thermoplastique selon un mode de réalisation du procédé selon l'invention.

Le matériau constitutif du joint (2) est un élastomère selon un mode de réalisation du procédé selon l'invention.

Le matériau constitutif du panneau (1) et le matériau constitutif du joint (2) sont injectés simultanément à l'état fluide respectivement dans la première empreinte (9) et dans la deuxième empreinte (10) du moule (4). Ces matériaux se rejoignent au niveau de la fente (11) en forme de U ou ils se mélangent en formant une liaison entre le panneau et le joint.

La liaison du joint d'étanchéité avec le panneau est réalisée sur toute la surface de la fente (11) en forme de U. Cette liaison est effectuée par l'adhérence des deux matériaux entre eux lors de leur refroidissement.

L'emplacement des alésages (6",7") d'alimentation est choisi de manière à ne pas nuire au bon

cheminement des matériaux lors de la phase d'injection.

5

Les deux unités (6,7) d'injection sont réglables indépendamment l'une de l'autre en ce qui concerne la vitesse et la pression d'injection ainsi que la course de plastification qui détermine la quantité de matière injectée.

10

Le matériau constitutif du joint (2) au contact de la surface de la première empreinte (9) se refroidit de manière plus rapide que l'intérieur de celui-ci. Il se forme donc une couche extérieure solide alors que l'intérieur du matériau est encore à l'état fluide.

20

15

Un gaz en provenance de l'unité d'insufflation (8) est insufflé par l'intermédiaire de l'ajutage (8") dans la partie centrale du joint (3).

La pression d'insufflation du gaz repousse radialement le matériau constitutif du joint vers la surface de la première empreinte (9).

25

La pression d'insufflation du gaz réalise donc un canal (2') dans la partie centrale du joint (2).

30

Le canal (2') ainsi réalisé confère au joint une souplesse supérieure à un joint plein. Cette souplesse facilite l'application du panneau (1) contre l'ossature (3) de la porte lors du montage de celui-ci sur cette dernière.

35

#### REVENDICATIONS

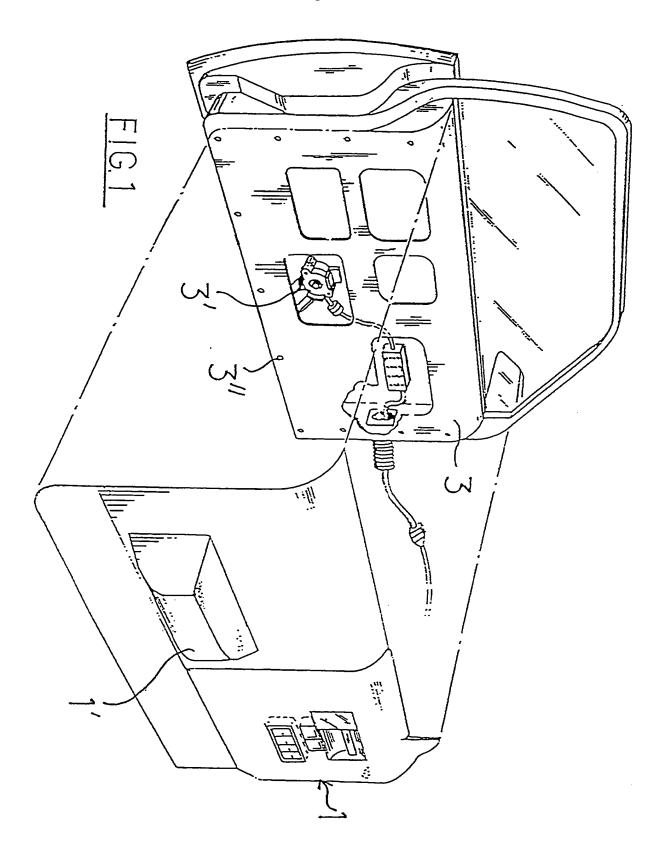
Procédé de fabrication d'un panneau (1) de 5 garnissage d'une porte de véhicule automobile muni d'étanchéité lié au (2) caractérisé en ce que le panneau, la liaison dudit panneau avec le joint d'étanchéité et ledit joint sont réalisés simultanément par injection dans un 10 même moule (4) des matériaux constitutifs du joint préalablement (1) du panneau (2) réalisation d'un canal (2') par déplacement du matériau constitutif du joint sous l'effet d'une pression d'insufflation de gaz. 15

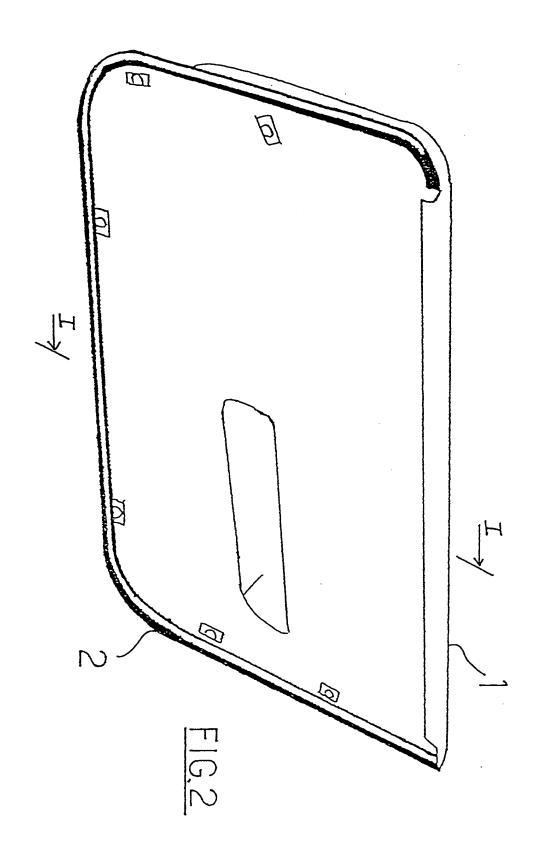
2) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que le matériau injecté du joint (2) est un élastomère.

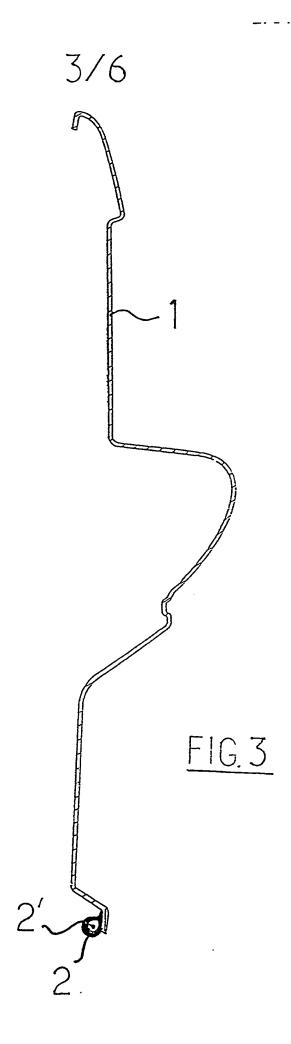
20

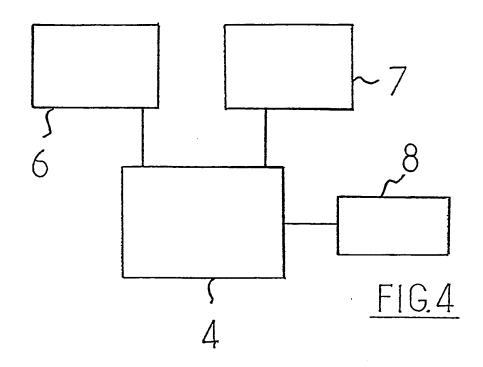
- 3) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que le matériau injecté du panneau (1) de garnissage est un thermoplastique.
- 4) Panneau (1) de garnissage obtenu par la mise en oeuvre du procédé de fabrication selon les revendications 1, 2 et 3.

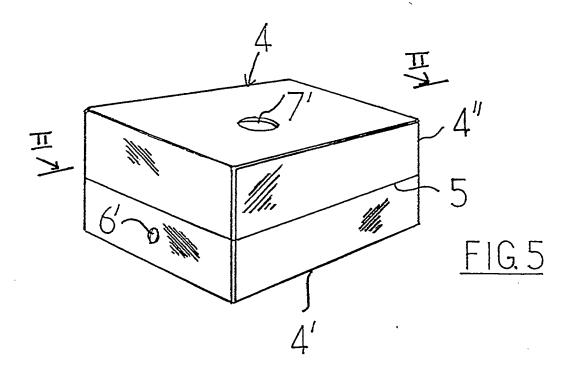
30

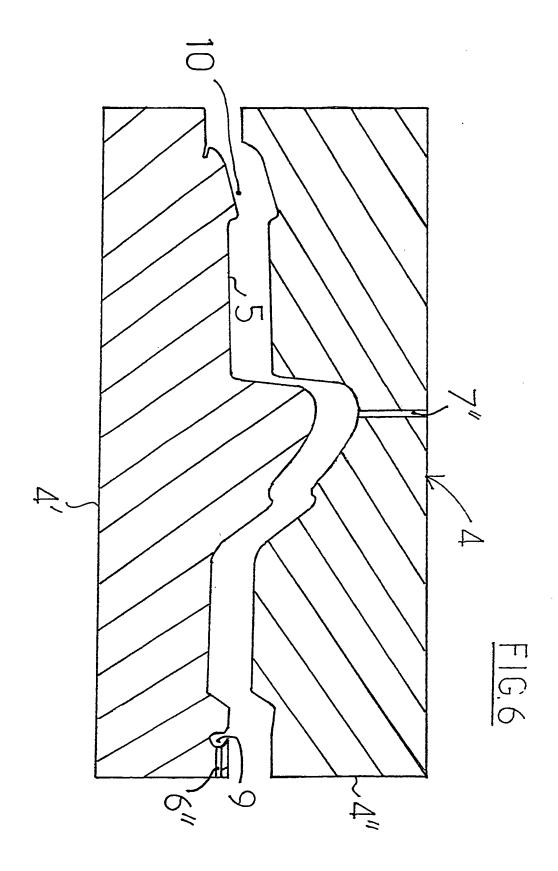


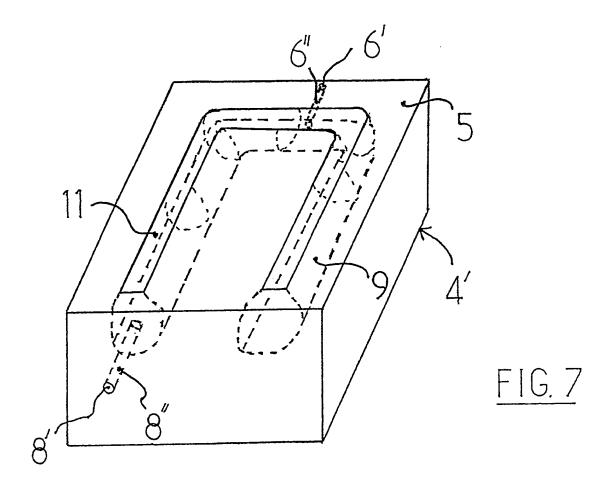












WET OBDIKOR I WIT ALTON

## THIS PAGE BLANK (USPI'U)

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche N° Cenregistrement national

FA 484220 FR 9304932

### de la PROPRIETE INDUSTRIELLE

1

INSTITUT NATIONAL

Citation du document avec indication, en	and de becoin		
des parties pertinentes	cas de nesom,	de la demande examinée	
EP-A-0 371 773 (HASHIMOTO   INDUSTRY)	FORMING	1,4	
PATENT ABSTRACTS OF JAPAN	4 Août 1991 OTOR CORP.)	1,4	
DE-A-32 39 765 (WALTER KLE * le document en entier *	IN)	1,3,4	
FR-A-2 550 848 (VALEO) * le document en entier *		1-4	
DE-A-41 27 871 (GOETZE) * revendications 1,3; figu	res *	1-3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.5)
			B29C B60J
Det.	Nachimment de la recherche	<del></del>	Examinateur
Date		3 Bo	llen, J
erticulièrement pertinent en combinaison avec un uitre document de la même catégorie pertinent à l'encontre d'au moins une revendication	T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons		
	* le document en entier * PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 15, no. 318 (M-1146)1 & JP-A-03 118 122 (MAZDA M * abrégé *  DE-A-32 39 765 (WALTER KLE * le document en entier * FR-A-2 550 848 (VALEO) * le document en entier *  DE-A-41 27 871 (GOETZE) * revendications 1,3; figu	* le document en entier *  PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 15, no. 318 (M-1146)14 Août 1991 & JP-A-03 118 122 (MAZDA MOTOR CORP.) * abrégé *  DE-A-32 39 765 (WALTER KLEIN) * le document en entier *  FR-A-2 550 848 (VALEO) * le document en entier *  DE-A-41 27 871 (GOETZE) * revendications 1,3; figures *  CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES particulièrement pertinent à lui seul particulièrement pertinent a lui seul p	* le document en entier *  PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 15, no. 318 (M-1146)14 Août 1991 & JP-A-03 118 122 (MAZDA MOTOR CORP.) * abrégé *  DE-A-32 39 765 (WALTER KLEIN) * le document en entier *  FR-A-2 550 848 (VALEO) * le document en entier *  DE-A-41 27 871 (GOETZE) * revendications 1,3; figures *  CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES articulièrement perinent à lui seul untre document de la même catégorie retinent à l'encourer d'au moiss une revendication in arrière plan technologique général involgation non-écrite  T. théorte ou principe à la base de E: document de la recherche D: cité dans la decande CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES articulièrement perinent et alous sun revendication in arrière plan technologique général involgation non-écrite  T. théorte ou principe à la base de E: document de la recherche D: cité dans la decande D: cité dans la decande C: cité pour d'a the câte post de dépôt ou qu'à une date post de d